

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 24 avril 2013

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Daniel SCHOETZ

Conseillers présents : **9**

SEANCE du 7 mai 2013

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Patrick GRESSER, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Marcel NORTH

Procuration : Néant.

COMPTE-RENDU

1° Le conseil municipal, à huit voix pour, décide de modifier le budget principal comme suit :

Création de crédits supplémentaires aux comptes suivants :

Dépenses	Article 4581 Opération sous mandat - dépenses	+ 38 155 €
Recettes	Article 4582 Opérations sous mandat - recettes	+ 38 155 €

La section d'investissement présente donc un budget cumulé de 227 639 € et la section de fonctionnement reste inchangée avec un budget cumulé de 224 700 €.

2° Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, décide de charger le maire de la modification du Plan Local d'Urbanisme, selon les opportunités offertes, afin de faire disparaître l'emplacement réservé B3 qui se trouve sur la parcelle 19 section 17 dans la zone IAU3.

3° Le conseil municipal, à huit voix pour et une abstention, autorise le maire à signer une convention de rétrocession de la future voirie de la zone IAU3 avec l'Association Foncière Urbaine Libre Hinter den Gaerten.

4° Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, crée un poste d'agent technique 2^{ème} classe, à 18/35^{ème} pour les missions suivantes : balayage de la voirie communale, entretien des espaces verts, entretien et ménage du bâtiment de la mairie-école, des sanitaires et de la cour de l'école ;

5° Divers points d'informations :

- Il est proposé de faire une partie de la tranche conditionnelle présente dans l'offre de RAUSCHER relative aux travaux connexes pour un montant de 4 000 € (aire de retournement ou une partie du chemin rural à la Lehmgrube) ;
- Un point financier est réalisé sur les opérations suivantes : viabilisation de la zone Lehmgrube, aménagement de l'entrée sud du village ; viabilisation du lieu-dit Furtenhaupt – Rue des Prés ;
- Un point sur l'avancement des travaux du cimetière est fait : les arbres ont été coupés ; les plantations, le dessouchage, démoussage et la réfection des allées seront réalisés durant les prochaines semaines ;
- Une réunion a eu lieu entre des représentants de la commune, l'architecte TRUMPF et l'Association Sportive et Culturelle de Wintzenheim afin que soit présentée l'esquisse d'extension et de travaux de la salle des fêtes.

Pour extrait conforme, à Wintzenheim-Kochersberg, le 13 mai 2013.

Le Maire,
Alain NORTH